

1- (FR) Quelles sont les difficultés auxquelles les organisations locales font face dans la région par rapport à leur intégration aux mécanismes de coordination Cash transferts ?

- Elles ne sont pas invitées à la table de discussion.
- Manque d'information.
- Sous-financement.
- Compétences en transferts monétaires limitées.
- Manque de moyens logistiques et financiers.
- Les réunions de CWG se passent plus au niveau national/ Renforcer la mise en place des CWG infranationaux/ locaux.
- Manque de ressources humaines suffisantes pour se consacrer au travail de coordination.
- Non implication dans les réunions de l'équipe humanitaire pays.
- Elles sont décentralisées et elles ne sont pas présentes dans les villes capitales.
- Insuffisance des ressources
- Manque d'expertise.
- Renforcement de capacité et partage d'expérience.
- Pas suffisamment d'identification des gaps dans les mécanismes de réponse humanitaire.
- Capacités limitées.
- Manque d'analyse profonde sur les capacités réelles et gouvernance insuffisante.
- Compréhension du rôle attendu dans le cadre de la localisation et capacité.
- Capacité RH limitée, difficultés pour participer aux différents mécanismes de coordination, transferts monétaires inclus.
- Les organisations locales sont perçues comme moins rentables/ moins capables de mettre en œuvre et de faire un rapportage comme demande par les bailleurs.
- Elles ne sont pas souvent prises en compte pour le renforcement de capacités, elles sont juste considérées comme des partenaires opérationnels.
- Manque d'information.
- Leur contribution au niveau communautaire reste soit informelle - pas suffisamment chiffrée, quantifiée et rapportée.
- Manque d'expertise sur le cash au niveau des ONGs locales.
- Manque d'accompagnement par les ONGI ou Agences.
- Absence de communication entre les Cash Working group et les partenaires locaux.
- Il faut investir dans le renforcement de capacités institutionnelles, ainsi que travailler avec le gouvernement et la protection sociale.
- Manque de ressources/de personnel dédiés à l'ONG locale.
- Accès à l'information sur les réunions des CWG.
- Manque de formations.

2- (FR) En lien avec la question précédente, comment les groupes de travail sur les transferts monétaires nationaux peuvent appuyer les acteurs locaux et favoriser leur engagement en leur sein ?

- Assurer un coaching régulier.
- Organiser des sessions de renforcement des capacités.
- En faisant un mapping des acteurs locaux travaillant dans le cash dans les Pays.
- Inclure les organisations dans la liste de diffusion des CWG.
- Renforcer leurs capacités et les informer de leurs rôles et des initiatives en cours, comme cela est déjà fait par le partage d'expérience.
- Renforcement de capacité institutionnelle (sur leurs besoins spécifiques).
- Associer plus les acteurs locaux aux discussions. Ils sont souvent trop loin sur la chaîne.
- Les responsabiliser sur la redevabilité et renforcer leurs compétences afin qu'ils atteignent les standards attendus.
- Savoir quelle est leur complémentarité/ contribution dans les réponses aux urgences.
- Ne pas les considérer comme seulement des partenaires d'implémentations mais aussi des acteurs de conception.
- Conduire une étude sur les blocages et opportunités.
- Partage avec les acteurs locaux des mises à jour et des ressources sur les transferts monétaires.
- Opportunité aux partenaires locaux de présenter leurs activités (par exemple sur le projet DRC (Danish Refugees Council), la participation & présence des partenaires aurait été une bonne idée.
- Intégrer les partenaires locaux dans le mailing list des CWG pays.
- Inclure les acteurs locaux parmi les participants aux sessions de renforcement des capacités des transferts monétaires.
- Thématique des Partenaires dans les réunions des CWG.
- Avoir une cartographie des acteurs locaux travaillant sur les transferts monétaires.
- Collaborer avec les plateformes nationales NGO.
- Traiter les partenaires locaux d'égal à égal.
- Assurer des partenariats pérennes pour maintenir une continuité des activités.
- Implication dans les mécanismes de coordination.
- Collaborer avec les systèmes de protection sociale, capitaliser les résultats (sur les questions opérationnelles, ciblage, montant).
- Renforcement des canaux de partage des informations.
- Sous-traiter les partenaires locaux.